



# La Ville de GISORS (Eure)

12 117 habitants – 70 kms de Paris

## Très soucieuse de la sécurité et cherchant à développer les effectifs de sa Police Municipale la Ville recrute : **Gardien-brigadier Police Municipale confirmé (h/f)**

Equipé des tenues et moyens nécessaires (caméra piéton), vous assurerez les missions générales dévolues à la Police Municipale en application des dispositions légales et réglementaires et conformément aux orientations suivantes :

- Préservation de la tranquillité et de la sécurité publiques, par des patrouilles portées et piétonnes ;
- Police de la circulation routière (contrôles) et du stationnement (Constats et mises en fourrière);
- Application des pouvoirs de police générale du maire, en matière de :
  - Police de la salubrité publique (Règlement sanitaire départemental);
  - Police des marchés et foires (Règlement des marchés);
  - Police des animaux dangereux (Constats, capture, rédaction d'actes);
  - Police de la conservation du domaine public (Constat et rédaction d'actes);
  - Police de l'urbanisme (Constat et rédaction d'actes) ;
  - Police du bruit (Constats et rédaction d'actes ou relevé par PVe) ;
  - Police des débits de boissons ;
  - Police des objets trouvés ;
- Police funéraire (Rédaction d'actes et pose de scellés) ;
- Sécurité aux abords des écoles;
- Sécurisation des manifestations publiques organisées par la Ville ;
- Gestion des demandes de permis de détention de chiens catégorisés ;
- Enquêtes administratives.

### Qualités requises :

- Expérience professionnelle confirmée, impérativement (titulaire de la FIA) ;
- Connaissance de la réglementation sur les pouvoirs de police du maire et de la loi du 15 avril 1999 ;
- Capacité d'écoute et de dialogue, diplomatie et maîtrise de soi, bonne présentation ;
- Sens des responsabilités et du service public ;
- Grande disponibilité, rigueur et discrétion, sens du travail en équipe ;
- Permis de conduire B indispensable.

**Rattachement hiérarchique** : Chef de service de la Police Municipale.

**Rémunération** : Rémunération statutaire, régime indemnitaire, prime annuelle, indemnité spéciale de fonctions, vacances, avantages comité d'actions sociales et culturelles, participation protection sociale.

**Adresser votre candidature (lettre de motivation avec un curriculum vitae et photo)** à Monsieur le Maire, Direction des Ressources Humaines BP 82 27140 GISORS **avant le 14 décembre 2024 dernier délai**

**Contact** : anne-marie.chaves@mairie-gisors.fr Tel informations : 02.32.27.60.62 [www.ville-gisors.fr](http://www.ville-gisors.fr)